

Rejet naturalisation motif travaille trop

Par P S, le 07/09/2018 à 18:49

Bonjour,

Je suis en France depuis 32 (?) et eu des enfants nés de nationalité française.

Je travaille en salariée depuis cette période et en plus en artisan depuis 25 ans.

Ma demande à été rejetée pour motif que je travaille trop. Est-ce un motif valable de refus de naturalisation ?

J'ai toujours été à jour de mes cotisations et sans aucun problème judiciaire. Un recours est il justifiable ?

Merci pour votre réponse, Cordialement.

Par Tisuisse, le 08/09/2018 à 11:32

Vous êtes en France depuis 32. Mais 32 quoi ? 32 ans ou 1932 ?

Par P S, le 08/09/2018 à 13:42

32 ans